RELATIONS PRESSE CONFEDERALES

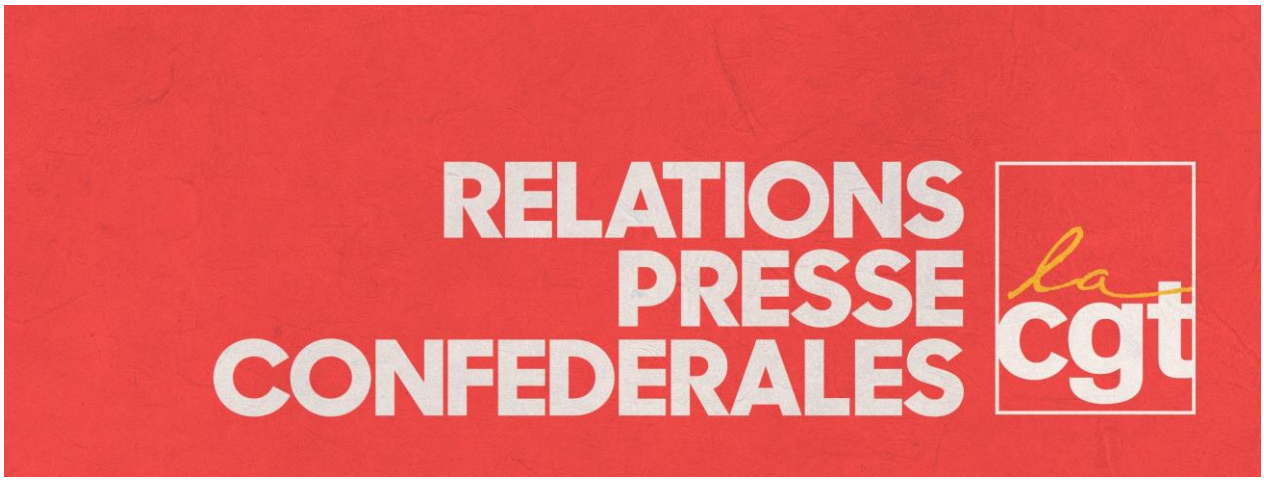

Communiqué de presse

La CGT appelle à un cessez-le-feu immédiat au Proche et Moyen orient

La CGT condamne les frappes américaines en Iran, décidées en-dehors de tout cadre légal. Elles risquent d'embraser toute la région et d'engendrer une série de guerres sans fin. L'alliance entre l'extrême droite américaine et israélienne pour remplacer le droit international par la loi du plus fort est dévastatrice sur le plan mondial. D'ores et déjà, les civils et les travailleurs et travailleuses en paient le prix fort. Plus de 600 victimes civiles sont à déplorer côté iranien, 25 côté israélien, à quoi il faut ajouter les 55 000 victimes gazaouies, des dizaines de milliers de blessé·es et des centaines de milliers de travailleurs et de travailleuses plongé·es dans la misère.

Avec la Confédération Syndicale Internationale et la Confédération Européenne des Syndicats, la CGT appelle la France et l'Europe à tout faire pour imposer un cesser le feu immédiat, faire respecter le droit international et privilégier les voies diplomatiques pour garantir la paix et la sécurité dans cette région.

La CGT soutient les organisations de la société civile, qui se mobilisent pour la paix et la démocratie en Iran, en Israël et en Palestine, et sont les premières pénalisées par cette escalade meurtrière. La CGT réaffirme son soutien au mouvement "femmes vie liberté" et à toutes les forces démocratiques iraniennes victimes de nouvelles mesures répressives du régime iranien depuis le début des frappes.

Les grands gagnants de ces frappes sont les régimes autoritaires et expansionnistes qui ont désormais un blanc-seing pour fouler aux pieds le droit international et le multilatéralisme à Gaza comme en Ukraine.

La CGT appelle avec force les décideurs internationaux et européens à faire de la Palestine une question centrale et à faire cesser le génocide en cours à Gaza. Le bilan réalisé par l'Union européenne le confirme : Israël a enfreint une trentaine de principes du droit international. Les dirigeant·es européen·nes doivent donc en tirer toutes les conséquences : suspendre l'accord d'association UE-Israël, sanctionner les responsables de ces violations et bloquer immédiatement toute livraison d'armes. La conférence initialement prévue à l'ONU le 16 juin doit être reprogrammée au plus vite pour ouvrir le chemin vers une paix juste et durable et une solution à deux Etats. **Dans une situation d'une telle gravité, la France doit s'exprimer de façon très claire, reconnaitre immédiatement l'Etat de Palestine et dénoncer toutes les violations du droit international d'où qu'elles viennent.**

Relations presse confédérales / 01 55 82 82 64 / presse@cgt.fr
© 2024 servicepresse.cgt.fr

RELATIONS PRESSE CONFEDERALES

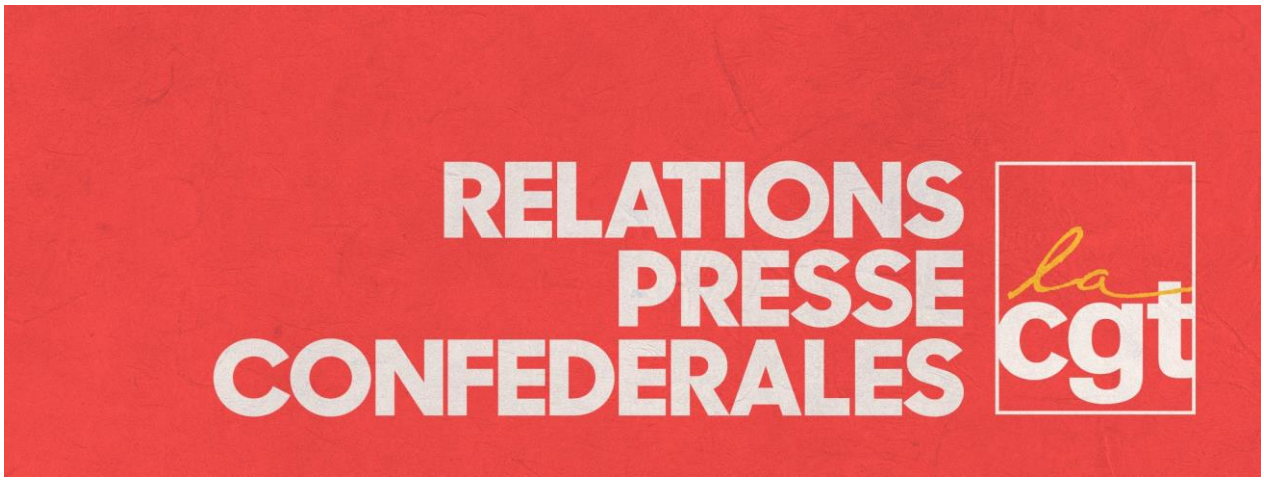

Dans le prolongement de l'action des dockers et portuaires de Fos et des salarié·es de la sécurité aéroportuaire de Roissy qui ont refusé de livrer des armes à l'armée israélienne, **la CGT appelle les travailleurs et travailleuses à s'organiser et agir pour faire taire les armes et gagner un cessez-le-feu immédiat et à amplifier les mobilisations pour la paix**. **La CGT continuera à agir pour le droit des peuples à vivre en paix et à disposer d'eux-mêmes avec la Confédération Européenne et des Syndicats et la Confédération Syndicale Internationale.**

Montreuil, le 23 juin 2025

© 2024 servicepresse.cgt.fr